

LA CEINTURE VERTE COMME
CONCEPT D'AMÉNAGEMENT
DANS LA RÉGION
MÉTROPOLITAINE DE
MONTRÉAL: QUELS ENJEUX ?

Des enjeux urbains de plus en plus préoccupants

L'urbanisation rapide qui touche les grandes villes depuis le début du siècle dernier a des conséquences sur l'environnement. Afin de limiter les impacts négatifs sur cet environnement, plusieurs métropoles ont mis en application l'idée d'une ceinture verte sur leur territoire. Plusieurs enjeux sont reliés à l'implantation de ce dispositif dans les collectivités:

- Perte de terres agricoles.
- Perte de milieux naturels.
- Dégradation des paysages en périphérie.
- Étalement urbain.



Perte de milieux naturels pour laisser place au développement périphérique (Photo: Patrick Sanfaçon, La Presse, 2011)



Perte de terres agricoles au profit du développement suburbain (Photo National Geographic)



Étalement urbain (Photo: andrewanddave.com)



Développement standardisé provoquant une faible qualité paysagère en périphérie (Photo: Cédric Constantin, 2012)

Avantages et désavantages des ceintures vertes pour le développement urbain

Les villes suivantes ont fait le choix d'aménager une ceinture verte dans le but de tirer profit des avantages tout en assumant les désavantages.

Londres

Une ceinture rigide de 513 000 ha qui a pour but de rapprocher la campagne de la ville et de limiter l'étalement urbain. Elle a finalement permis d'atteindre les objectifs visés. Toutefois, le prix des propriétés a considérablement augmenté en raison de la rareté du foncier causée par la ceinture.

Ottawa

Grande de 20 800 ha, elle avait comme objectif de limiter l'étalement urbain et conserver le caractère rural de la périphérie. Cependant, son succès est mitigé puisqu'aujourd'hui, 40% des résidents de la ville vivent à l'extérieur de la ceinture.

Toronto

Zone protégée de plus de 728 000 ha, elle vise à protéger les ressources et milieux naturels ainsi que l'agriculture. De plus, elle sert à promouvoir l'économie. Elle est considérée comme un succès et en 2008, le gouvernement ontarien envisageait d'y inclure de nouveaux espaces.

	Avantages	Désavantages
Environnementaux	<ol style="list-style-type: none"> 1. Amélioration de la qualité de l'eau 2. Amélioration de la qualité de l'air 3. Réduction de la température en période de chaleur 4. Établissement d'une grande biodiversité 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Augmentation probable des déplacements motorisés dû au phénomène de "saute-mouton" 2. Pérennisation probables de pratiques agricoles nocives
Sociaux	<ol style="list-style-type: none"> 1. Amélioration de l'accessibilité aux espaces naturels 2. Sensibilisation du public 3. Amélioration de la santé publique 4. Amélioration du paysage métropolitain 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Diminution de l'accessibilité à la propriété en raison de l'augmentation des coûts d'acquisition par la raréfaction du foncier 2. Rejet de la population de vivre en secteur plus dense
Économiques	<ol style="list-style-type: none"> 1. Attraction d'investissements par l'amélioration du cadre de vie 2. Contribution à la revitalisation de certains secteurs 3. Développement de l'industrie récréotouristique 4. Création d'emplois 5. Augmentation de la valeur immobilière à proximité de la ceinture 6. Entretien peu coûteux versus celui des parcs urbains 7. Soutien à l'économie agricole 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Coût élevé d'acquisition des espaces dédiés à la ceinture verte 2. Risque de "saute-mouton" ce qui engendrerait la construction de nouvelles infrastructures 3. Pertes d'emplois dans les domaines reliés à la construction 4. Risque de raréfaction de terrains pour l'implantation d'activités industrielles

Avantages et désavantages des ceintures vertes pour le développement urbain.

Le contexte montréalais

Pertes de milieux naturels et agricoles

- Perte de 1,8% de milieux naturels par année depuis 1980.
- Couvert forestier inférieur au 30% requis pour assurer une grande biodiversité. (Fondation David Suzuki, 2011)
- Perte 1 100 ha du couvert forestier par année.
- 27 800 ha de milieux agricoles ont disparu dans la région depuis 1978.

Étalement urbain

- Entre 1971 et 2002, la population de la périphérie a augmenté de 43,6% alors que celle de l'île a diminué de 5,7%.

- Depuis 1971, la population de la région métropolitaine de recensement (RMR) a crû de 39% alors que sa superficie a augmenté de 59%.

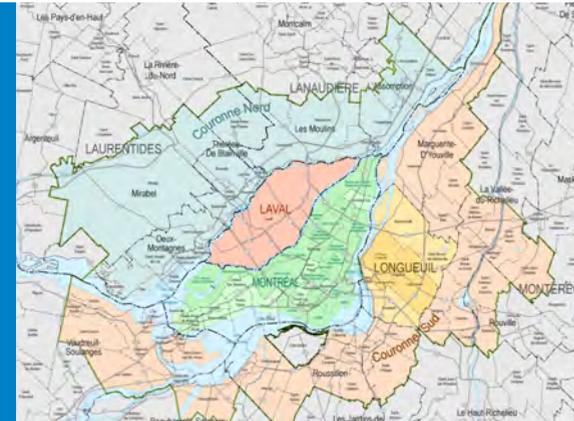
- Les coûts de la congestion routière atteignent en 2003 1,4 G\$.

- Rupture dans les paysages de la périphérie lors du passage de la ville à la campagne.

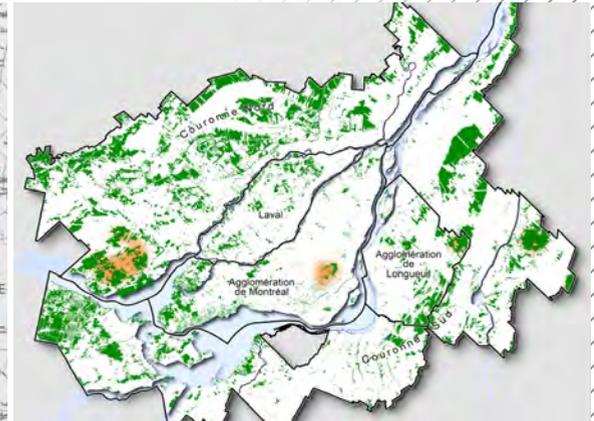
- La CMM s'apprête à accueillir 530 000 nouveaux habitants et la pression urbaine sur ces milieux ne risque pas de diminuer.

- La Commission de la protection du territoire agricole et la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles ont eu un succès mitigé.

- Le modèle fiscal des municipalités encourage la construction de nouveaux bâtiments.



Territoire de la Communauté métropolitaine de Montréal



Couvert forestier actuel: 19% du territoire de la CMM



Rupture dans le paysage entre la ville et la campagne (Photo: Frédéric Blain, 2010)



Territoire agricole couvrant 57,5% de la CMM

Des opportunités et des risques

La ceinture verte formerait un périmètre métropolitain, protégerait les terres agricoles, les milieux naturels ainsi que les paysages.

Pour différentes raisons présentes dans le tableau à droite, ce projet suscite des appuis et des critiques.

Opposants à la ceinture verte

- Secteur de la construction
- Municipalités et MRC
- SDC, CLD, Chambres de commerces

Appuis à la ceinture verte

- Groupes écologiques
- UPA

	Opportunités	Risques
Environnement	<ol style="list-style-type: none"> 1. Protéger les écosystèmes les plus riches au Québec et les terres agricoles afin de devenir une biosphère urbaine mondiale selon l'ONU. 3. Réduire le nombre de jours de smog 4. Réduire le risque d'inondations 5. Réduire le nombre de jours de canicule 6. Encourager le transport actif 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Développement de type "saute-mouton"
Social	<ol style="list-style-type: none"> 1. Conserver les paysages champêtres des campagnes environnantes 2. Implanter des laboratoires universitaires au sein de la ceinture 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Diminution de l'accessibilité à la propriété pour les moins bien nantis et les jeunes familles en raison de la raréfaction du foncier 2. Faible acceptabilité sociale de l'habitat dense
Économie	<ol style="list-style-type: none"> 1. Réduire les dépenses publiques 2. Soutenir une agriculture en déclin 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Pertes d'emplois dans le domaine de la construction 2. Manque d'espaces pour de nouvelles industries 3. Coût élevé d'acquisition d'espaces dédiés à la ceinture verte

Opportunités et obstacles quant à l'aménagement d'une ceinture verte pour le Grand Montréal



Inondation en Montérégie au printemps 2011 (Photo: Bernard Brault, La Presse, 2011)



Risque de saute-mouton (Photo: Lars Lerup, 2011)

Un succès conditionnel

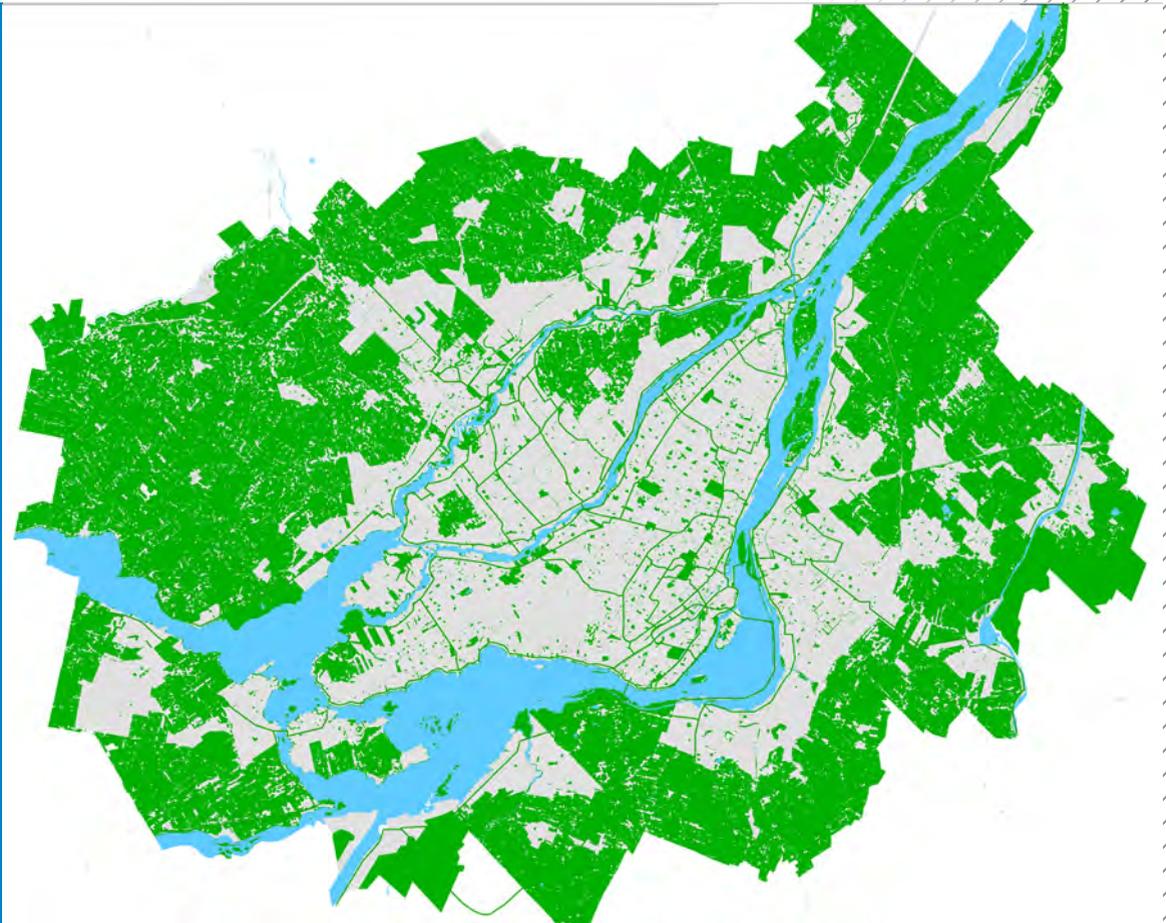
Il existe toutefois des pistes de solution afin de minimiser ces risques et ainsi apaiser les craintes des opposants:

- Une ceinture verte pouvant s'étendre au-delà des limites de la CMM afin d'éviter le saute-mouton.
- Encourager les *Dons écologiques* pour inclure des espaces à la ceinture.
- Protéger les espaces au lieu de les acquérir à coût élevé.
- Miser sur le partenariat avec les propriétaires fonciers au sein de la ceinture.
- Utilisation des outils urbanistiques et réglementaires pour contrôler l'accessibilité au logement.

- Offrir une meilleure variété de typologie des habitations afin de favoriser d'autres manières d'habiter l'espace.

Cette entreprise devra aussi aller de paire avec une cohérence au niveau de la politique des transports et de la façon d'aménager le territoire. De plus, afin d'assurer la pérennité de ce projet, il devra y avoir une véritable volonté politique et citoyenne.

À cette ceinture, on devrait pouvoir intégrer un réseau de corridors verts qui constituerait un système de transport actif à l'échelle métropolitaine puisque la ceinture ne pourrait être mise en valeur seulement en étant un lieu de destination. La ceinture devrait également pouvoir prendre en compte la présence des nombreux cours d'eau dans la région afin de former la Ceinture Verte et Bleue du Grand Montréal.



Par Cédric Constantin, inspiré du Réseau Vert de Jean Décarie, du Réseau Vert et Bleu de Laval et de la Trame verte et bleue de la CMM